

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.
9 — 02 — Omnibus.
1 — 32 — soir, Omnibus.
— — — Express.
7 — 22 — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

heures minutes du matin, Mixte.
8 — 20 — Omnibus.
— — — Express.
12 — 38 — Omnibus.
5 — 44 — soir, Omnibus.
10 — 20 — Poste.
Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

DEUXIÈME ÉDITION.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bordeaux, 28 janvier 4 h. s.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Ballon qui avait passé hier à Châtellerault, a touché terre et a continué sa route en vue de Niort et Rochefort, a disparu depuis; on a lieu de craindre qu'il soit allé se perdre dans l'Océan.

Rien d'important des opérations militaires.

Délégation du Gouvernement à Préfets et Sous-Préfets.

La Délégation du Gouvernement établie à Bordeaux, qui n'avait jusqu'ici, sur les négociations établies à Versailles, que des renseignements fournis par la presse étrangère, a reçu cette nuit le télégramme suivant, qu'elle porte à la connaissance du pays dans sa teneur intégrale.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Versailles, 28 janvier 1871, 11 h. s.

M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères à la Délégation de Bordeaux.

(Recommandé.)

Nous signons un traité aujourd'hui avec M. le comte de Bismark; un armistice de 21 jours est convenu.

Une assemblée est convoquée à Bordeaux pour le 15 février.

Faites exécuter l'armistice et convoquer les électeurs pour le 8 février.

Faites connaître cette nouvelle à toute la France.

Un membre du Gouvernement va partir pour Bordeaux. Signé : JULES FAVRE.

Un décret qui sera ultérieurement publié fera connaître les mesures prises pour assurer l'exécution des dispositions ci-dessus.

Signé : CHARLES LAURIER.

Chronique Politique.

Le journal espagnol la *Igualda*, parlant des conditions de paix que l'Autriche a l'intention de proposer, les considère comme inadmissibles.

La *Igualda* dit : « La France ne peut ni ne doit accepter des conditions aussi injustes. La France ne consentira pas au démembrement de son territoire, parce que ce serait patroner le vol et l'iniquité. Elle ne livrera pas sa flotte, parce que le rouge de la honte monterait au visage des Français quand ils verraient flotter le pavillon prussien

là où flottait le drapeau tricolore. La France n'ouvrira pas les portes de ses forts à l'ennemi, parce que sa dignité ne lui permet pas de consentir à ce qui constituerait une menace perpétuelle pour la liberté de ses décisions, initiateur du progrès en Europe.

« En quoi ! la capitale illustre qui est le foyer du génie de cette grande nation républicaine livrerait les Français d'Alsace au joug des barbares, et permettrait à un roi de consommer le triomphe de l'ambition du despotisme sur le progrès et la liberté ! Non, il est des nations qui semblent être les instruments choisis par la Providence pour pousser les autres nations en avant, et la France ne perdra pas son prestige, parce qu'elle a une grande mission à remplir.

« La France ne peut pas se rendre. Elle est obligée de vaincre, parce que la perte de sa liberté entraînerait la perte de la liberté de l'Europe. La République française est le berceau de la République européenne. La France vaincra en dépit des rois qui, dans son triomphe, voient leur chute. Elle vaincra aux acclamations des peuples, parce que son triomphe brisera les chaînes de tous les esclaves et donnera la liberté au monde. »

On mande de Vienne, le 25 janvier :

Le décret interdisant l'exportation des armes et munitions est rapporté, relativement aux Etats neutres.

La *Nouvelle presse* voit dans l'occupation de Dôle un fait important, seulement il faut que l'occupation soit effectuée par des forces considérables.

Une dépêche de Berlin 24, dit qu'à Paris la résistance à outrance l'emporte définitivement.

Dans la séance du 24 de la délégation de Pesth, M. Ufremeny parle en faveur de la France, qui représente l'élément progressiste en Europe. La défaite de la France, dit-il, amènerait un recul de l'Europe d'un siècle.

L'*Indépendance belge* dit : « Les députés de Prusse ont adopté à l'unanimité, à l'exception des députés polonais, le projet d'adresse en réponse à la proclamation de l'empire allemand. M. Szumann, député de Posen, déposant le motif de l'abstention de la fraction polonaise, a déclaré qu'elle ne veut même point paraître sanctionner un changement impliquant et constatant en quelque sorte la renonciation des Polonais du grand-duché de Posen aux droits imprescriptibles de leur nationalité. M. Szumann a ajouté : Il nous paraît contraire au droit des peuples de disposer de leur sort et de favoriser des convoitises annexionnistes que repousse la conscience. »

On écrit de Florence, le 22 janvier :

Le journal la *Fanfulla* dit : « Les plaintes relatives à la conduite du gouvernement italien dans la question de l'admission d'un plénipotentiaire français à la conférence de Londres sont dénuées de fondement. La vérité est qu'au contraire le gouvernement italien a fait les plus pressantes instances pour que la France soit représentée à la conférence. »

Le comité de défense de l'Etat a présenté un

projet relatif aux fortifications. La dépense s'élèverait à 80 millions. Rome serait aussi fortifiée.

L'*Imparziale* annonce que le comité catholique qui s'est constitué à Rome a décidé de publier à ses frais un journal qui sera distribué *gratis* au peuple.

Le prince Achille Murat est arrivé à Bruxelles. Son voyage est considéré, dans les cercles bien informés, comme se rattachant à un renouvellement d'intrigues bonapartistes. Le prince a eu de longues entrevues avec M. Granier de Cassagnac, et va probablement partir pour Wilhelmshöhe.

De Genève, on télégraphie le 23 janvier :

Nous apprenons le départ de Genève pour Wilhelmshöhe des débris bonapartistes qui étaient venus s'échouer sur les rives du Léman. Nous voulons parler de MM. Piétri, Vandal, Levert, ancien préfet de Marseille, et *tutti quanti*.

Nous leur souhaitons bon voyage... mais nous ne formulons pas les mêmes vœux pour leur retour.

En dédommagement, quelques généraux nous restent. Ce sont M. Pinard, l'habile stratège de la bataille de Clichy, et M. Bazaine, l'inhabile stratège de Metz.

Enfin, le général Fleury s'est replié de Lausanne sur Bâle, où il est en train d'établir de nouvelles batteries prusso-bonapartistes et de recruter des étalons en vue du rétablissement éventuel des écuries impériales.

La forteresse de Bitché étant regardée comme imprenable, dit une dépêche de Berlin, l'infanterie bavaroise chargée de l'investir continuera l'investissement jusqu'à ce que la place se rende par suite de famine.

Le télégraphe de Londres transmet la nouvelle suivante :

On mande de Lille, 21 janvier, que Gambetta a prononcé un discours exprimant sa confiance dans le général Faidherbe. Gambetta a ajouté que la résistance, continuée énergiquement, doit triompher à la fin, et que des armées fraîches sont levées pour concourir à la défense. Ce discours a été accueilli avec un vif enthousiasme.

Les journaux anglais du 18 publient les dépêches prussiennes suivantes :

Versailles, 17 janvier.

Dégel depuis ce matin.
Les forts et les batteries gardent le silence.
Un parlementaire se rend aujourd'hui à Paris avec des nouvelles récentes et des lettres d'une importance officielle.

Le comte de Bismark va mieux, mais il n'est pas entièrement rétabli.

La Prusse attend avec impatience que la conférence règle aussitôt que possible les questions pendantes.

On envoie rapidement à l'armée des approvisionnements en matériel et en munitions.

5 heures 30, soir.

Le 15, le général Trochu a envoyé un parlementaire avec une lettre au comte de Moltke, dans laquelle il lui adresse des remontrances contre les

dégâts causés par le feu des batteries aux écoles et aux hôpitaux qui étaient sous la protection de l'humanité internationale.

Hier, le comte de Moltke a répondu que c'était par accident, en raison de la grande distance et du brouillard, que de tels édifices avaient été frappés; mais que lorsque les batteries seraient plus près, les artilleurs pourraient mieux viser à leur but.

Le feu continue méthodiquement.

La gelée a disparu.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Bordeaux, 27 janvier, 6 h. 30 s.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Nouvelles de Paris par ballon *Toucell*, tombé dans le Nord. L'*Officiel* du 21 termine rapport sur bataille du 19 en disant que, si elle n'a pas produit résultats que Paris pouvait attendre, elle est un des événements les plus considérables du siège, un de ceux qui témoignent le plus hautement de la virilité des défenseurs de la capitale.

Le Gouvernement a décidé que le commandement en chef de l'armée serait séparé de la présidence du Gouvernement; le général Vinoy est nommé commandant en chef de l'armée de Paris; le titre et les fonctions de gouverneur sont supprimés; le général Trochu conserve la présidence du Gouvernement.

Le Général Vinoy, dans un ordre du jour a fait appel au concours de tous les bons citoyens de la garde nationale et de l'armée.

Dans la nuit du 24 au 22, quelques agitateurs ont forcé la prison de Mazas, ont délivré plusieurs prisonniers parmi lesquels Flourens. Dans l'après-midi du 22, 180 gardes nationaux, appartenant pour la plupart au 104^e bataillon de marche, ont attaqué l'Hôtel-de-Ville, et ont été dispersés par mobilisés et garde républicaine. Il y a eu 5 morts et 48 blessés; 40 émeutiers ont été faits prisonniers. A quatre heures le calme était complètement rétabli. Le 23, toute agitation avait disparu.

Depuis le 20, St-Denis était bombardé.

Les renseignements particuliers sur l'insuccès de la journée du 19 joint à l'insuccès du général Chanzy ont produit une tristesse profonde mais exempte de découragement.

La plupart des journaux, tout en reconnaissant les services rendus par le général Trochu, demandent que la direction militaire soit changée.

On assure que, dans une réunion des membres du gouvernement, les maires ont

réclamé une action militaire nouvelle et vigoureuse.

Les journaux expriment le même sentiment et font observer que, si nous avons perdu les positions conquises dans la matinée, les Prussiens n'ont gagné aucun terrain.

Nos pertes ne dépassent pas mille morts ou blessés. Les pertes prussiennes sont plus considérables. Il résulte du témoignage des prisonniers faits à Montretout que les assiégés souffrent de la faim, et que leur confiance a beaucoup diminué.

On remarque à Paris une certaine agitation, mais aucun symptôme de trouble.

La délégation du Gouvernement est informée par ses agents à l'étranger que le *Times* a publié, sous la foi de ses correspondants, que des négociations auraient été entamées entre Paris et Versailles au sujet du bombardement de Paris et d'une prétendue reddition éventuelle de la capitale. La délégation du Gouvernement n'accorde aucun crédit à ces allégations des correspondants du *Times*, car il est impossible d'admettre que des négociations de cette nature et de cette importance auraient été entamées sans que la délégation en ait été avertie au préalable. Les ballons arrivés jusqu'à présent n'ont fait prévoir rien de semblable.

Un ballon est signalé aujourd'hui près de Rochefort, sans qu'on sache encore s'il a atterri. Aussitôt que de nouvelles dépêches seront parvenues au Gouvernement, il s'empresera de les faire connaître.

LES ENQUÊTES NÉCESSAIRES.

La *Gazette de l'Ouest* a reçu communication de la lettre suivante, avec prière de l'insérer :

« Nantes, 24 janvier 1871.

» A Monsieur Gambetta, ministre de l'intérieur et de la guerre.

» Monsieur le ministre,

» Je viens de lire dans les journaux un ordre du jour adressé aux mobilisés de la Vendée, ordre pris, le 17 du courant, par le comte de Noue, commandant la 15^e division.

» Cet ordre révoque, d'après votre décision, tous les chefs de bataillon, capitaines-adjudants-majors et capitaines composant les deux bataillons de la 1^{re} légion :

» Comme oubliant les lois de l'honneur et du devoir, et s'étant rendus les complices de ces actes d'insubordination, auxquels ils ont ouvertement pris part, ou qu'ils ont encouragés par une coupable faiblesse.

» Permettez à un vieillard, qui a un fils engagé volontaire compris dans cette mesure inique et de la plus grande injustice, de protester et de demander une enquête sérieuse.

» Si vous ordonnez cette enquête, et qui sera demandée, je n'en doute nullement, par tous les officiers révoqués, qui sont tous des hommes très-honorables, il ressortira que votre religion a été trompée par des fonctionnaires qui vous ont fait de faux rapports, et qui mériteraient d'être révoqués.

» Je connais tous les faits, je vais vous les mettre sous les yeux, et je mets au défi, M. le préfet de la Vendée de me démentir.

» Le camp de la Brancardière était mal établi; les baraques mal faites, et il a fallu de la bonne volonté pour recevoir ces baraquements.

» M. le préfet doit savoir que déjà, le 17 décembre, le premier bataillon avait protesté ouvertement contre le manque de paille et de capotes; il doit savoir qu'il s'y est rendu avec le 2^e bataillon, et qu'il y a été insulté, et que ce n'est que grâce à l'intervention des officiers que l'ordre s'y est rétabli.

» La paille qui leur avait été distribuée les 17-18 décembre dernier n'avait point été changée le 8 janvier; c'était un foyer d'infection. Les hommes ne voulaient pas rester plus longtemps dans ce camp, où 20 à 25 hommes tombaient malades

par jour, atteints de variole, d'angines et de fluxions de poitrine. Le transport des malades se faisait, il faut l'avouer, sur un camion non couvert.

» Des officiers supérieurs qui virent à passer à la Roche-sur-Yon, vendredi 7 janvier, firent connaître pour la vingtième fois les faits au général et au préfet, qui promirent d'envoyer de la paille.

» Le samedi matin 7, on envoya effectivement de la paille qui avait déjà servi et était entièrement mouillée. Les mobilisés la refusèrent, et, malgré leurs officiers, ils quittèrent le camp et revinrent à la Roche, où ils firent, sur la place de la Préfecture, une manifestation peu honorable pour le jeune préfet.

» Les officiers restèrent au camp, ne voulant point par leur présence engager la mutinerie des hommes. Le soir, entre 10 et 11 heures, un gendarme vint apporter un ordre du général, qu'ils pouvaient évacuer le camp.

» Le dimanche matin, les officiers revinrent à la Roche, et crurent de leur devoir de vous adresser une pétition, où ils ont dû exposer tous les griefs.

» Voilà, Monsieur le ministre, les faits dans toute la vérité.

» Les officiers ne se sont nullement rendus complices des actes de mutinerie de leurs hommes. La preuve, c'est qu'ils n'ont évacué le camp que sur un ordre en règle; ils n'ont ni manqué aux lois de l'honneur, ni du devoir.

» Il est triste, Monsieur le ministre, de voir des faits semblables surgir; les fonctionnaires devraient veiller sérieusement au bien-être des hommes, moins bien traités que des animaux. Ce n'est pas le moyen de faire aimer la République.

» Je termine en vous demandant une enquête sérieuse et sévère. Je suis intimement convaincu que vous rendrez justice à des officiers pleins de zèle et prêts à verser leur sang pour notre malheureuse France.

Agréez, Monsieur le ministre, etc.

A. LE BOYER, armateur,
Quai Dugay-Trouin, 11.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

INCENDIE AU CREUZOT.

On écrit du Creuzot à la date du 14 janvier :

Aujourd'hui, à une heure et demie du matin, un violent incendie s'est déclaré dans un bâtiment de l'usine, contenant les ateliers de modelage, et un magasin de provisions et de matières industrielles de toute espèce. Le feu a pris tout d'un coup des proportions immenses, de sorte que les secours n'ont servi qu'à préserver les bâtiments voisins, entre autres ceux de la direction. — La flamme a dévoré le bâtiment attaqué et tout ce qu'il contenait. Le tout était assuré; mais ce qui ne pouvait être assuré, ce sont les précieux modèles en bois des machines de tous genres, classés avec soin depuis l'origine de l'usine, véritable musée qui s'enrichissait chaque jour, et fort utile à l'usine.

Les pertes sont évaluées à plus de quinze cent mille francs.

On ignore la cause de ce sinistre; on présume qu'un poêle resté allumé aura communiqué le feu; on ne soupçonne aucune malveillance.

— M. Henri Rochefort, qui faisait partie de l'artillerie de la garde nationale de Paris, a été blessé dans la sortie de vendredi.

— On annonce la mort de M^{sr} Doney, évêque de Montauban. Il était âgé de 76 ans.

— Les journaux de Normandie annoncent, mais sans l'affirmer, que M. Dubost, le nouveau préfet de l'Orne, aurait trouvé la mort dans l'investissement d'Alençon.

LA FIN TRAGIQUE DES ÉLÉPHANTS DE PARIS.

Voici un *Echo* de Paris qui, pour être un peu rétrospectif, ne manque certainement pas d'intérêt :

Il n'y a plus de réel aujourd'hui que l'étrange et le fantastique.

Qui nous eût dit que *Castor* et *Pollux*, les gentils éléphants du Jardin d'acclimatation, qui ont promené des pensionnats entiers sur leurs dos, seraient tués par M. Devisme, achetés 27,000 fr.

par M. Deboos, de la *Boucherie anglaise*, convertis en aloyaux et mangés par le bourgeois de Paris?

Pollux est tombé le premier sous la balle de M. Devisme. La carabine qui l'a tué est du calibre de 35 millimètres et pèse 6 kilogrammes. La balle est de 15 centimètres de long, de forme cylindrique, terminée en cône, et armée à l'extrémité du cône d'une pointe en acier sur laquelle est placée la capsule.

Cette balle formidable contient 80 grammes de poudre fine de chasse et pèse toute chargée 280 grammes. La charge de la carabine, pour lancer ce projectile, est de 8 grammes de poudre.

Le coup a été tiré à 10 mètres; entrée au défaut de l'épaule droite, la balle a brisé la première côte et fait explosion dans l'abdomen.

Après cette décharge terrible, l'éléphant est resté debout et s'est agité, sans chercher toutefois à briser ses liens. Ce n'est qu'au bout de quelques minutes que l'hémorragie interne causée par l'explosion a étouffé l'animal. Alors, il est tombé; mais son agonie a été longue. Quatre grands sceaux avaient été remplis de son sang, qu'il donnait encore signe de vie.

A cette curieuse exécution assistaient M. Geoffroy Saint-Hilaire, directeur du Jardin d'acclimatation, M. Milne Edwards, M. Bouchel, chasseur émérite, des naturalistes, etc.

Le lendemain est venu le tour de *Castor*.

M. Devisme était présent; mais c'est Milne-Edwards fils qui a très-heureusement abattu l'éléphant.

Il s'est servi d'une carabine de chasse à deux coups, et de balles coniques à pointes d'acier.

L'animal était solidement lié par une forte courroie en cuir.

Frappé à la tempe droite, il a jeté un cri plaintif et est tombé à genoux; puis il s'est relevé. Alors une nouvelle balle l'a atteint au milieu du front. Il est tombé une seconde fois à genoux, et s'est étendu immobile, comme foudroyé, sur le flanc droit.

Sa trompe a remué légèrement. Son œil doux et fin s'est fermé. Il était mort.

Aussitôt, la victime est passée entre les mains des hommes de M. Desboos et s'est trouvée, en un clin d'œil, dépourvue de son énorme carapace, qui a été vendue 4,000 fr.

Alors nous avons pu admirer une viande remarquablement belle, tendre et rose comme la chair du veau. Mais il faut dire que *Castor* et *Pollux* n'ont que six ans, c'est-à-dire que, malgré leur taille gigantesque, ils n'étaient encore que de vrais enfants, attendu que leurs pareils vivent cent ans et plus.

Aujourd'hui même, découpsés en morceaux formidables, comme on devait en servir aux héros d'Homère, *Castor* et *Pollux* ont pris place, dans la boucherie du boulevard Haussmann, parmi les casoars, les antilopes et les kangourous.

On peut dire que la ménagerie est complète et que les deux éléphants sont les vrais lions du jour. Que voulez-vous? il ne s'agit point de polichinelles et de bonbons, ce jour de l'an où un boudin sera plus apprécié qu'un coffret, et je ne serais pas surpris d'entendre ce dialogue :

— Qu'avez-vous reçu pour vos étrennes?

— Une oreille de kangourou et un pied de biche.

— Un pied de biche! moi j'ai une perruche et une aile de casoar. Quant à M^{me} X..., on lui a fait hommage de 25 centimètres de trompe d'éléphant, un cadeau superbe!

Côtelettes, ô mes chères côtelettes, quand reviendrez-vous?

Chronique Locale et de l'Ouest.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Nouvelles des journées des 25 et 26 janvier.

Sablé était occupé le 25 par 2,000 hommes. Toutes les rues gardées. Permission d'entrer en ville, mais défense d'en sortir.

25 hussards rouges sont tombés dans une embuscade de mobilisés, près Précigné. 2 Prussiens ont été blessés et 1 fait prisonnier.

Du côté de La Flèche, il y a eu hier de petits engagements d'avant-postes.

Une forte reconnaissance prussienne, avec 2 pièces d'artillerie, est venue attaquer les mobiles du Gers, à Plesbonnes, à 5 kilomètres de Clefs.

Les troupes de Baugé se sont avancées et l'ennemi a été repoussé.

On signale quelques passages de troupes Lude où quelques uhlands ont poursuivi le courrier de la poste qui a pu sauver une partie des dépêches.

De Langeais on annonce que les Prussiens font sauter le pont de Lamotte. Ils ont aussi fait sauter le 2^e voûte du pont de Saint-Côme, ce qui a entraîné la chute des deux voûtes de décharge.

Près de Noyant, la brigade de gendarmerie a été attaquée par 7 dragons de Brandebourg. Un Prussien a été fait prisonnier.

Le général Cléret a télégraphié le 26, de Durtal à 1 h. 55 m. : « Ce ne sont que des démonstrations menaçantes de l'ennemi; je pars pour Clefs. »

Le Préfet est allé hier à la gare de la Possinière, à la rencontre du ministre de la guerre sur sa demande, a accordé au capitaine Jallot, 5^e bataillon des mobiles de Maine-et-Loire, la décoration de la Légion d'Honneur.

Un télégramme de Sarrebruck, en date du 26 janvier, annonce que des francs-tireurs ont troué le chemin de fer à la bifurcation des lignes de Strasbourg à Metz.

Pas de nouvelles de Paris ni de Laval.

SERVICE D'ÉCLAIREURS.

Longué, 28 janvier.

Hier, rien reçu de Baugé par éclaireurs.

Un télégramme de Baugé, reçu hier à Longué à 9 heures 25 soir, dit :

L'ennemi est toujours à La Flèche; forces faibles à Baugé et Durtal.

28 janvier, 4 heures soir.

On mande de Vernantes, que 200 Prussiens sont annoncés pour aujourd'hui à Noyant. On aurait fait demander des secours à Vernantes.

Pas de nouvelles du Lude, de Bourgueil, Château-la-Vallière, ni de Baugé.

NOUVELLE DE TOURS.

Un habitant de Tours, réfugié à Nantes, a communiqué à l'*Union bretonne* la lettre et les pièces suivantes :

Tours, 23 janvier 1871.

Je profite de l'occasion d'un boucher qui passe des lignes prussiennes, pour vous adresser quelques mots.

Les Prussiens sont entrés le lendemain de votre départ à 10 heures du matin, musique en tête. Nous pouvons avoir 4 mille hommes; ils logent dans les casernes, et les officiers dans les hôtels. La ville donne dix mille rations par jour.

MAIRIE DE TOURS.

Aux habitants.

Les troupes allemandes occupent la ville. Les conditions de cette occupation sont celles qui suivent :

1^o Maintien de l'administration dans la plénitude de ses pouvoirs;

2^o Respect des personnes et des propriétés;

3^o Logement des troupes dans les casernes et établissements militaires;

4^o Fourniture quotidienne par la ville de dix mille rations de subsistances et de trois mille rations d'avoine;

5^o Toutes armes à feu et munitions de guerre devront être déposées à l'Hôtel-de-Ville aujourd'hui jeudi, avant quatre heures, sous peine de confiscation; toute la sévérité des lois de la guerre sera appliquée par l'autorité allemande, qui se réserve de faire les perquisitions.

Les armes de chasse devront être remises; mais avec indication du nom des propriétaires;

6^o L'observation de ces conditions, de même que tout acte de violence, donnerait lieu à des rigueurs qu'il dépend de la population de sévèrement punir.

Tours, le 19 janvier 1871.

Les maire et adjoints,

Eugène GOUIN, A. MAGAUD-VI...

J.-J. NOIRMANT.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Les amis et connaissances de la famille Pineau Moricet, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de M^{me} Pineau Moricet, sont priés de vouloir bien considérer cet avis comme une invitation au service qui sera célébré à son intention le mardi 31 janvier 1871, à 11 heures du matin, dans l'église Saint-Pierre de Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.